

ORTHOPHONIE :

L'orthophonie et les orthophonistes : (extrait de la définition de l'orthophonie de l'article L4341-1 du code de la santé publique)

Le métier est apparu en France au XIX^{ème} siècle, et a commencé à être enseigné en France en 1955 à la suite des initiatives de Madame Suzanne Borel-Maisonny, fondatrice de cet enseignement.

L'orthophoniste, parfois appelé logopède, est un professionnel de santé, thérapeute du langage, qui dispense des soins à des patients de tous âges.

Son exercice professionnel nécessite la maîtrise de la langue dans toutes ses composantes. Cinq années d'études en France débouchent sur l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste (CCO). L'orthophoniste pratique son art sur prescription médicale, d'où son nom de profession paramédicale.

Les missions de l'orthophoniste :

La pratique de l'orthophonie comporte : la promotion de la santé, la prévention, la sensibilisation, le bilan orthophonique et le traitement des troubles divers.

La première phase du travail de l'orthophoniste s'effectue par un **bilan** réalisé au moyen d'**observations cliniques** et de **tests spécifiques et étalonnés**. Ce bilan nécessite la présence initiale des parents, afin de réaliser la partie anamnestique. Les épreuves, elles, peuvent être administrées à l'enfant seul, ou en présence des parents. Le bilan se réalise en 1 ou plusieurs séances, selon les cas.

Le champ d'intervention des orthophonistes est très large et comprend la prise en charge de :

- la dysphagie, la déglutition primaire, les troubles de l'oralité
- les troubles d'articulation, bégaiement, les retards de parole, retards de langage, la dysphasie
- les fentes palatines
- les pathologies telles que l'IMC, l'autisme, la déficience intellectuelle, ou autres
- la dyslexie, la dysorthographe, la dysgraphie
- les troubles du raisonnement logico-mathématique (encore appelés dyscalculie),
- la dyspraxie
- chez l'adulte : l'aphasie, les maladies neuro dégénératives (Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaques...), les cancers de la sphère ORL, les dysarthries
- les dysphonies

Certains de ces troubles peuvent gêner les apprentissages scolaires.

Si une rééducation est décidée à l'issue du bilan, la prise en charge est alors meilleure si elle est précoce et **régulière**.

Au sein du lycée français, l'orthophoniste est amené à travailler en collaboration avec les enseignants, ainsi que, d'une façon générale, avec les autres thérapeutes de santé. Il accompagne le patient afin d'améliorer son évolution en lui proposant **si besoin** des aides spécifiques et / ou en l'orientant, parfois, auprès d'un autre thérapeute.

La durée de la rééducation orthophonique varie au cas par cas.

La tarification est fonction du type de prise en charge.

Contact :

Sarah Sigrist succède à Magalie Guédet.

Vous pouvez la contacter directement à l'adresse : ortho@lfdelhi.org . Elle vous répondra dans les plus brefs délais et vous renseignera sur le type de soin ainsi que sur les conditions financières.

La demande de bilan orthophonique doit être effectuée par les parents eux-mêmes, suivant leur propre initiative, ou sur les conseils des enseignants ou à la demande du médecin. Dans tous les cas, une prescription médicale est obligatoire.